

Atlas Controle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

RAPPORT DE CONTROLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

20.331

Date du contrôle:

07/02/2023

Agent-visiteur:

Benjamin De Potter

Date d'émission:

V1 09/02/2023 12:55:07

Lieu du contrôle:

Chaussée de Jodoigne 73 1390 Grez-Doiceau
Belgique

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

Prochaine visite avant le:

07/02/2048

Données générales

Adresse de l'installation

Chaussée de Jodoigne 73 1390 Grez-Doiceau Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant

Ch de jodoigne 73

Adresse du propriétaire

Chaussée de Jodoigne 73 1390 Grez-Doiceau Belgique

Installateur

HSDC srl BE0847436540

Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

61538053

Code EAN

Liaison compteur-tableau

EXVB 4X16

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

63 A 4P

Contrôles

Schémas/plans

OK

Liaisons équipotentielles

OK

Fondations

après 81

Installation électrique

après 81

Description de l'installation

Voir schéma

Nombre de tableaux

2

Différentiel de tête

300mA - 63A - type A

Test BP du DDR

OK

ΔI_n

OK

Contrôle de l'état

OK

Matériel fixe

OK

Protection contre les contacts directs

OK

Protection contre les contacts indirects

OK

Protection contre les surintensités

OK

Prise de terre

Boucle

Résistance de terre (Ω)

2

Isolement ($M\Omega$)

5,98

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les

+32 2 726 64 04 info@atlascontrole.be <http://www.atlascontrole.be> TVA: BE0732536476

Atlas Contrôle

Chaussée De La Hulpe 181 box 1

1170 Brussels

Belgium

installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années.
Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur



Atlas
Contrôle .

02/726.64.04
www.atlascontrole.be
TVA : BE0472.536.476

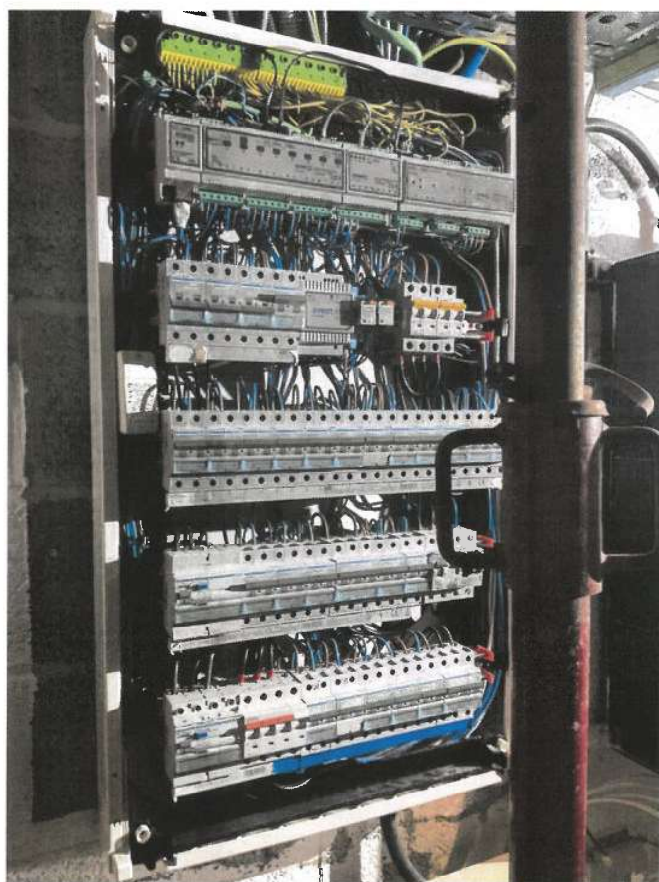


Tableau 1

Liste des remarques

Libellé

Référence

Pas d'infractions

RDE1

Atlas Contrôle
Chaussée De La Hulpe 181 box 1
1170 Brussels
Belgium

Libellé	Référence
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	RDE2
Les schémas de l'installation électrique sont présents au moment du contrôle et ont été vérifiés sur place. Ceux-ci doivent être présentés de nouveau lors de la prochaine (ré)inspection.	RDE3
Ce contrôle ne comprend que les parties visibles et normalement accessible de l'installation. Sauf mention contraire, les appareils et équipements raccordés à l'installation fixe ne font pas partie du contrôle.	RDE4
Le contrôle effectué est un contrôle instantané basé sur le moment de passage. Ce rapport est uniquement le reflet de l'installation électrique au moment du contrôle.	RDE6
L'éclairage n'est pas encore installé définitivement.	RDE7
La salle de bains n'est pas encore terminée : baignoire et/ou douche ne sont pas encore installées. Les volumes dans la salle de bains ou la salle de douches doivent être pris en compte lors du placement final de la baignoire et/ou la douche.	RDE8
La cuisine (et les appareils) n'est pas encore placée.	RDE9
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge, ...) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	RDE11



Ringlaan 39
1853 - Strombeek-Bever
tel. +32 2 880 88 90
info@aceg.be
www.aceg.be



Procès-verbal de contrôle d'une installation électrique en BT et TBT

CONFORME

Date inspection: 13/02/2023 Inspecteur: Axel Mertens Mentor: Installateur: MR Solar.

Étiquette d'identification: N° TVA:BE 0842 496 864 Référence client:

Marque et type d'appareil de mesure: Numéro de série: 21251359
Metrel MI3155

Date rapport: 13/02/2023

Adresse de l'installation

Rue Chaussée de Jodoigne
Numéro 73
Boîte
Postcode 1390
Commune Grez-Doiceau
Pays Belgique

Propriétaire

Nom
Rue Chaussée de Jodoigne
Numéro 73
Boîte
Postcode 1390
Commune Grez-Doiceau
Pays Belgique

Installateur

Nom MR Solar.
N° TVA BE 0842 496 864
Numéro de téléphone +32 56 90 00 00
E-mail administratie@mrgroup.be

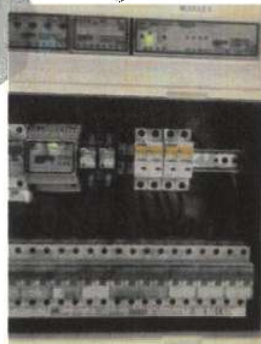
Type : Installation PV et/ou une batterie domestique

EAN : 54

Non communiqué

N° compteur: : 61847315

Image du tableau de repartition et de manoeuvre:



Type de contrôle:

Contrôle de conformité d'une installation PV ≤10kVA et/ou une batterie domestique (AR 08/09/2019) - RGIE Livre 1 - 6.4. et 4.2.4.3. et 7.112. et synergrid C10/11.

Distributeur: ORES

Tension: 3-230V

Liaison comp / tableau: 10 mm²

Protection Max: 63 A

Nombres tableaux: 1

Nombre de circuits: 3

Ri général: 20,5 MΩ

OK



Prise de terre: Boucle

RE: 1,90 Ω

OK



DISPOSITIF DE PROTECTION À COURANT DIFFÉRENTIEL - RÉSIDUEL

IΔ (mA)	In (A)	In - autres (A)	Ist	Type	Circuits protégés	Test	x 2,5
300	63		22,5kA2s (3000A)	A		OK	OK
30	63		22,5kA2s (3000A)	A		OK	OK

DESCRIPTION INSTALLATION

Nombres circuits	Curve	Protection IN (A)	(autres)	P	Section (mm²)
2	C	25		2	4
1	C	63		4	10

Contrôle visuel (général)	OK	Contact direct	OK	Contact indirect	OK
Raccordement	OK	schéma en annexe par Aceg asbl		NA	
Liaisons équipotentielles	BON	Section des conducteurs	OK		
Continuité	OK	Éclairage / machines	OK	Fonctionnement en ilotage	OK
Formulaire Quali watt	voir pièce jointe				

COMPTEUR VERT

Phase	N° série	Affichage du compteur	CE marquage	MID marquage
-------	----------	-----------------------	-------------	--------------

ONDULEUR

Nombre: 1	GLV006-01-0007	Type: SB5.0-1AV-41	Raccordement: 1-phase
Marque: SMA	Series: Sunny Boy	I AC - nom (A): 21.74	Convient pour le stockage de la batterie: Non
Numéro de serie: 3011533931	Smax (VA): 5000	UDC Max > UDC panelen/string: BON	IDC Max > I str1 + Istr2 + ...: BON
Courbe: C	IN (A): 25		

Nombre: 1	GLV006-01-0007	Type: SB5.0-1AV-41	Raccordement: 1-phase
Marque: SMA	Series: Sunny Boy	I AC - nom (A): 21.74	Convient pour le stockage de la batterie: Non
Numéro de serie: 3011533916	Smax (VA): 5000	UDC Max > UDC panelen/string: BON	IDC Max > I str1 + I str2 + ...: BON
Courbe: C	IN (A): 25		

PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUE

Nombre	Marque	Type	Puissance de crête (Wc)	Puissance de crête totale (Wc)
36	Stem	L	405	14580

BATTERIE DOMESTIQUE

REMARQUES / INFRACTIONS / NOTES

- nota/note 2 Aucune infraction .
- nota/note 27 Le code EAN de l'installation n'a pas pu nous être communiqué durant notre visite.
- nota/note 6 Cette inspection ne comprend que le système PV .

CONCLUSION

- L'installation électrique est conforme aux prescriptions de l'AR 08/09/2019 - RGIE Livre 1. La prochaine visite de contrôle est à prévoir avant le 13/2/2048
 - Les mesures nécessaires ont été prises afin de s'assurer que les bornes d'entrée du dispositif de protection à courant différentiel-résiduel, placé au début de l'installation soit sécurisé par plombage.
 - Le(s) schéma(s) unifilaires et le(s) plan(s) de position ont été signés par l'organisme agréé.

Cet exemplaire en pdf est la version originale et peut être diffusé en copie.

Nombre annexe:

PUBLICATION DU RAPPORT D'INSPECTION

L'inspecteur Axel Mertens

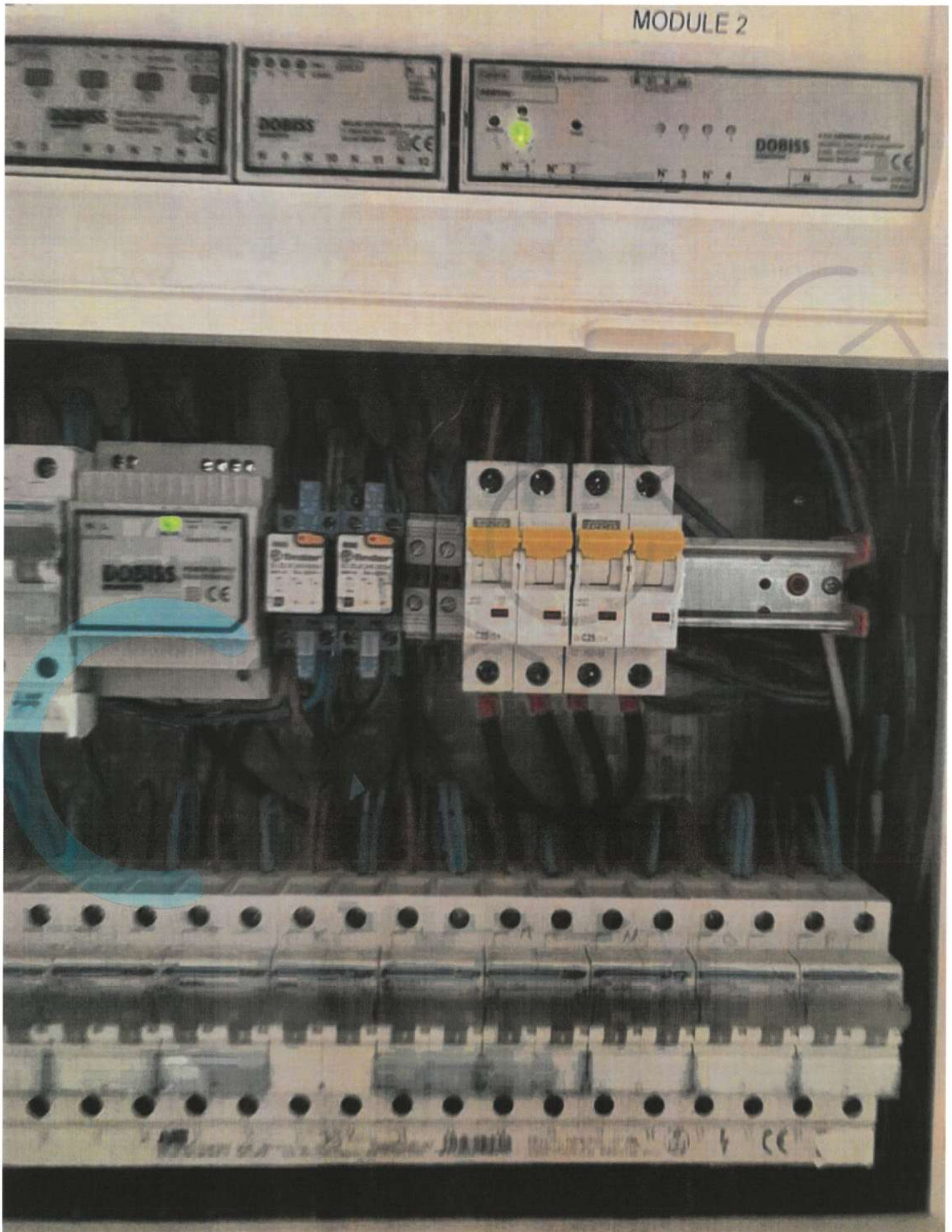


<p>Devoirs du propriétaire ou locataire dans les installations soumises au RGIE Livre 1 section 9.1.2.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le procès-verbal de conformité ou de visite doit être conservé dans le dossier électrique de l'installation. Chaque modification apportée à l'installation doit être mentionnée dans le dossier électrique. Tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement à la présence d'installation électrique doit être communiqué à la Direction générale de l'Energie du Service public fédéral Economie. <p>Qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale et uniquement avec l'accord écrit de l'organisme et du demandeur. Le contrôle a porté sur les parties visibles et normalement accessibles de l'installation.
--

Pour toute question ou pour les conditions générales, veuillez consulter le site www.aceg.be

BE53 0689 0209 2953 | BTW BE0839.866.481

Feuille de route pour une installation qui est conforme:			
Etape 1	Etape 2	Etape 3	Etape 4
Lisez ce protocole attentivement et faites attention à toutes les notes.	Si vous faites des modifications ou extensions importantes à l'installation, vous devez les faire contrôler.	Le prochain contrôle périodique est prévu pour 13/2/2048	ACEG est à votre service pour tout autres contrôles nécessaires.



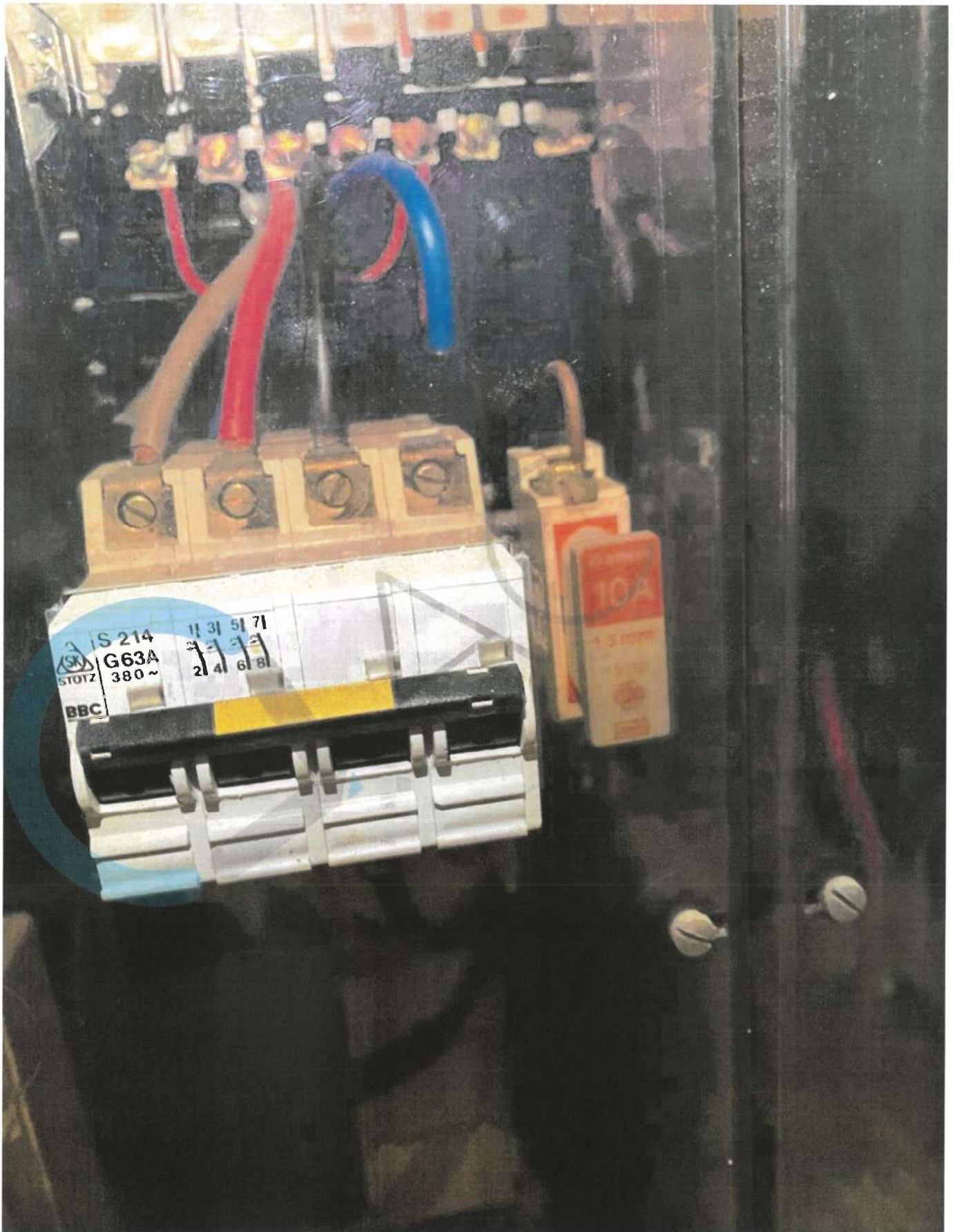


QACCEG



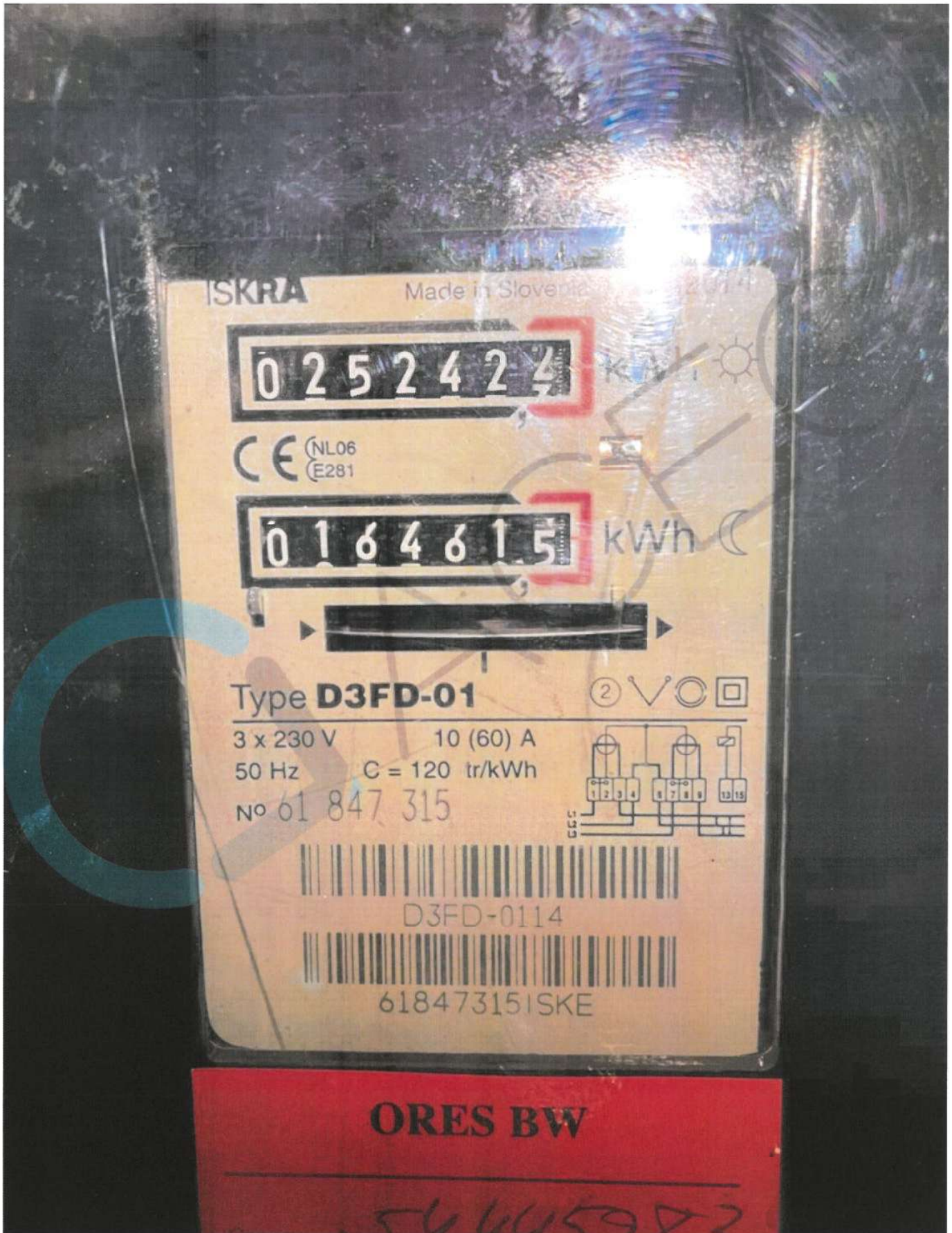


CAACCEG





QUACCEG





CAACCEG

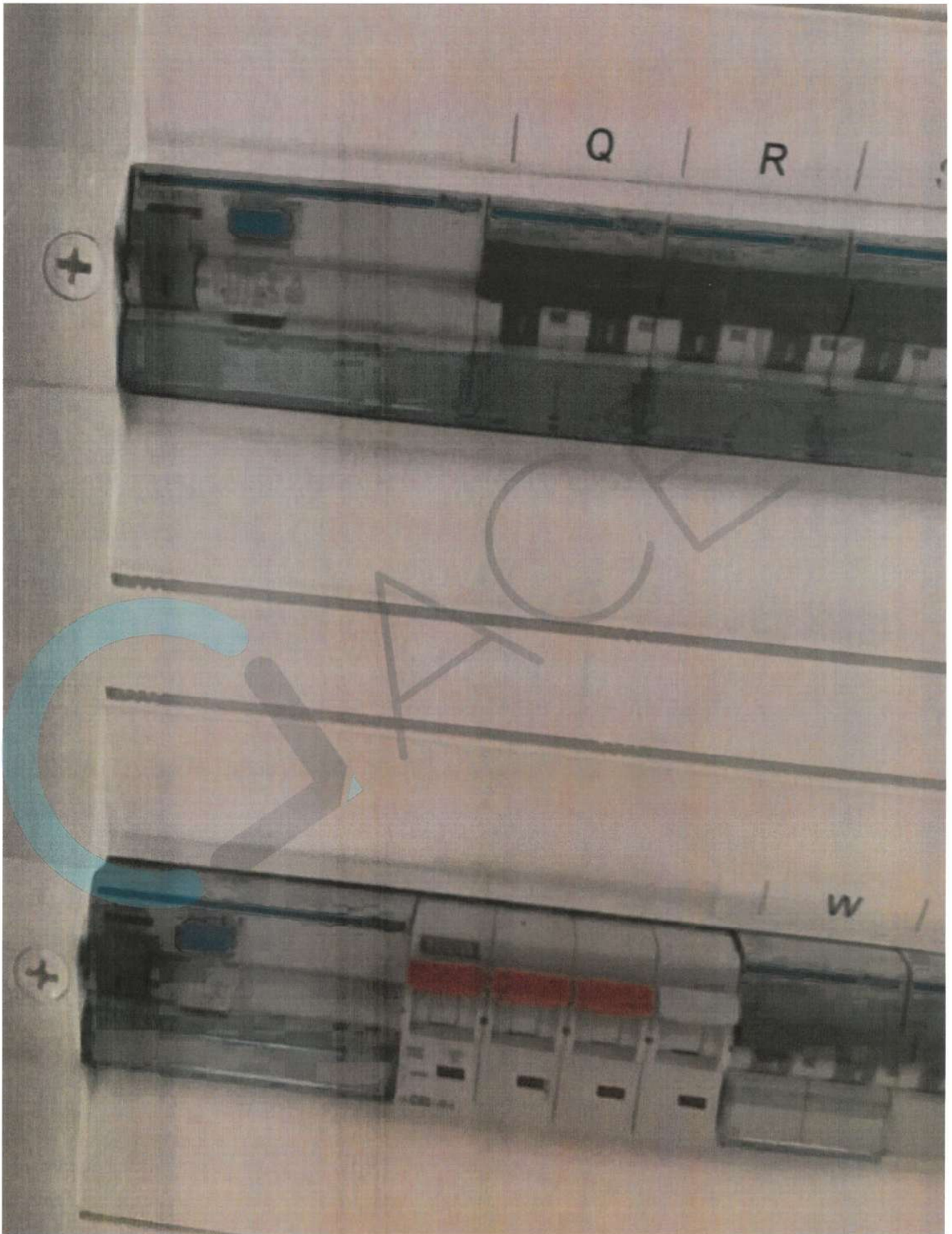


QUACCEG



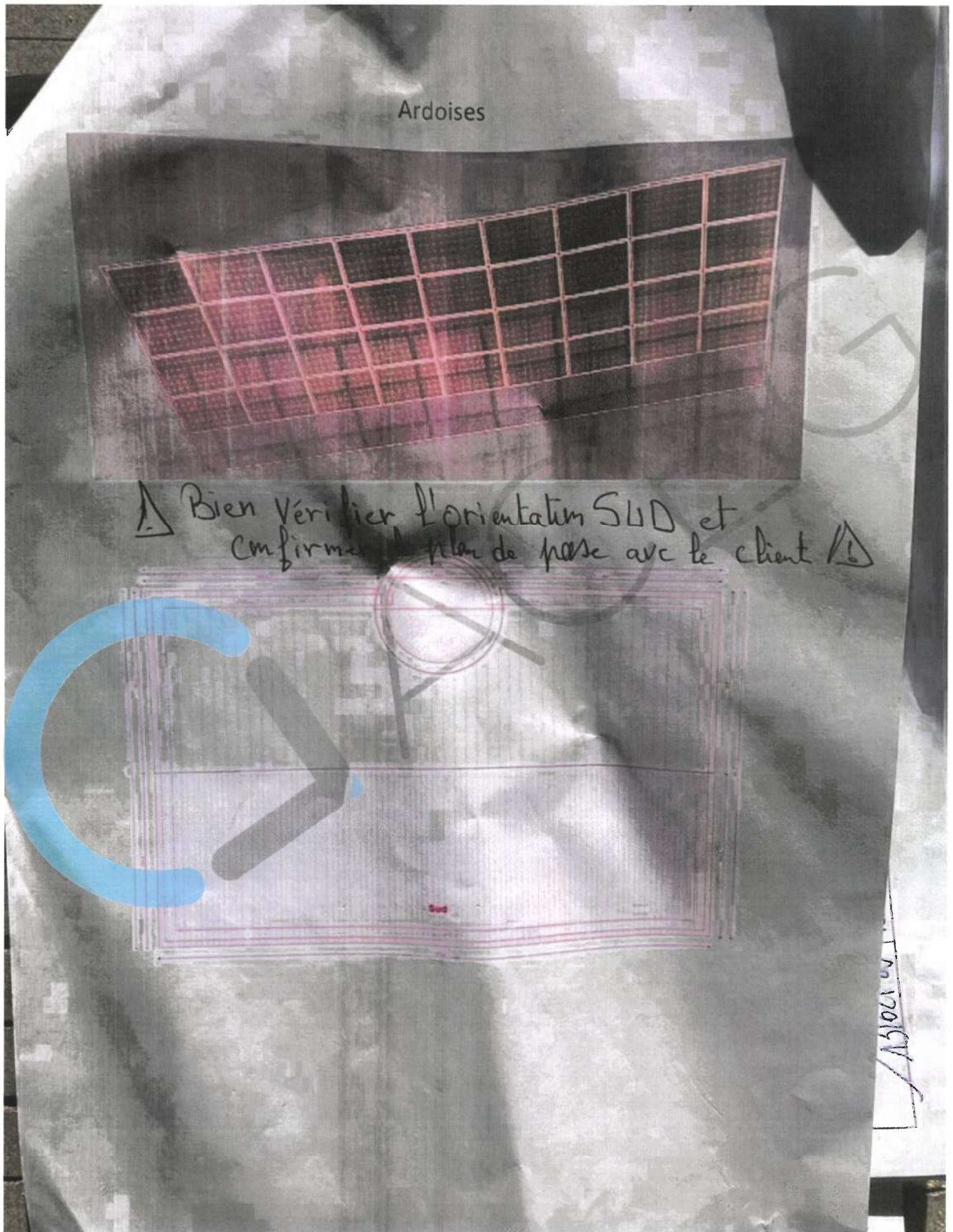


QUACCEG





QUACCEG





CAACCEG

service pour une installation de production d'électricité
puissance ≤ 10,000 kVA

En vigueur du 01/07/2019 jusqu'au ... date du contrôle RGIE suivant RGIE

CONTROLE DE L'ORGANISME AGREÉ

Nom de l'organisme agréé RGIE	ACEG VZW		
Date de visite	13/10/21 2 0 2 3		
Installation conforme RGIE	OUI <input checked="" type="checkbox"/>	NON	<input type="checkbox"/>

Dans tous les cas, l'enlèvement des index de tous les compteurs doit être réalisé le jour de la visite de l'organisme agréé RGIE.

N° de compteur	Marque	Index
PLEANES CREUSES 61847311	Iskra	0 2 5 2 4 2 3
11	"	0 1 6 4 6 1 5

6. ANNEXES OBLIGATOIRES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE

Les annexes ci-après sont à joindre obligatoirement au formulaire et n'exemptent pas le demandeur de compléter celui-ci. En cas d'annexe(s) manquante(s), la demande sera irrecevable.

Enfin, le GRD se réserve le droit de demander à tout moment des informations supplémentaires.

Veuillez cocher		Annexes à fournir :
<input type="checkbox"/>	Annexe 1 :	Copie du rapport de contrôle de conformité au Règlement Général des Installations Électriques (RGIE) de votre installation de production d'électricité et de son raccordement au réseau par un organisme agréé (non obligatoire en cas de démantèlement total de l'installation)
<input type="checkbox"/>	Annexe 2 :	Schéma électrique unifilaire de l'entièreté de l'installation photovoltaïque (y compris l'emplacement du compteur « réseau »), validé et signé par l'organisme agréé (RGIE) Le schéma unifilaire doit mentionner la section et la longueur entre le(s) onduleur(s) et le compteur réseau
<input type="checkbox"/>	Annexe 3 :	Photos datées et lisibles des panneaux photovoltaïques posés définitivement, du ou des onduleur(s) et du ou des compteur(s) réseau (les photos doivent reprendre l'ensemble du compteur et pas seulement l'index)

Une fausse déclaration peut donner lieu, conformément aux articles 52 et suivants du décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, à l'infliction d'amendes administratives ainsi qu'à des poursuites pénales.

Fait à : _____ Le : _____

Le demandeur
(Signature) _____

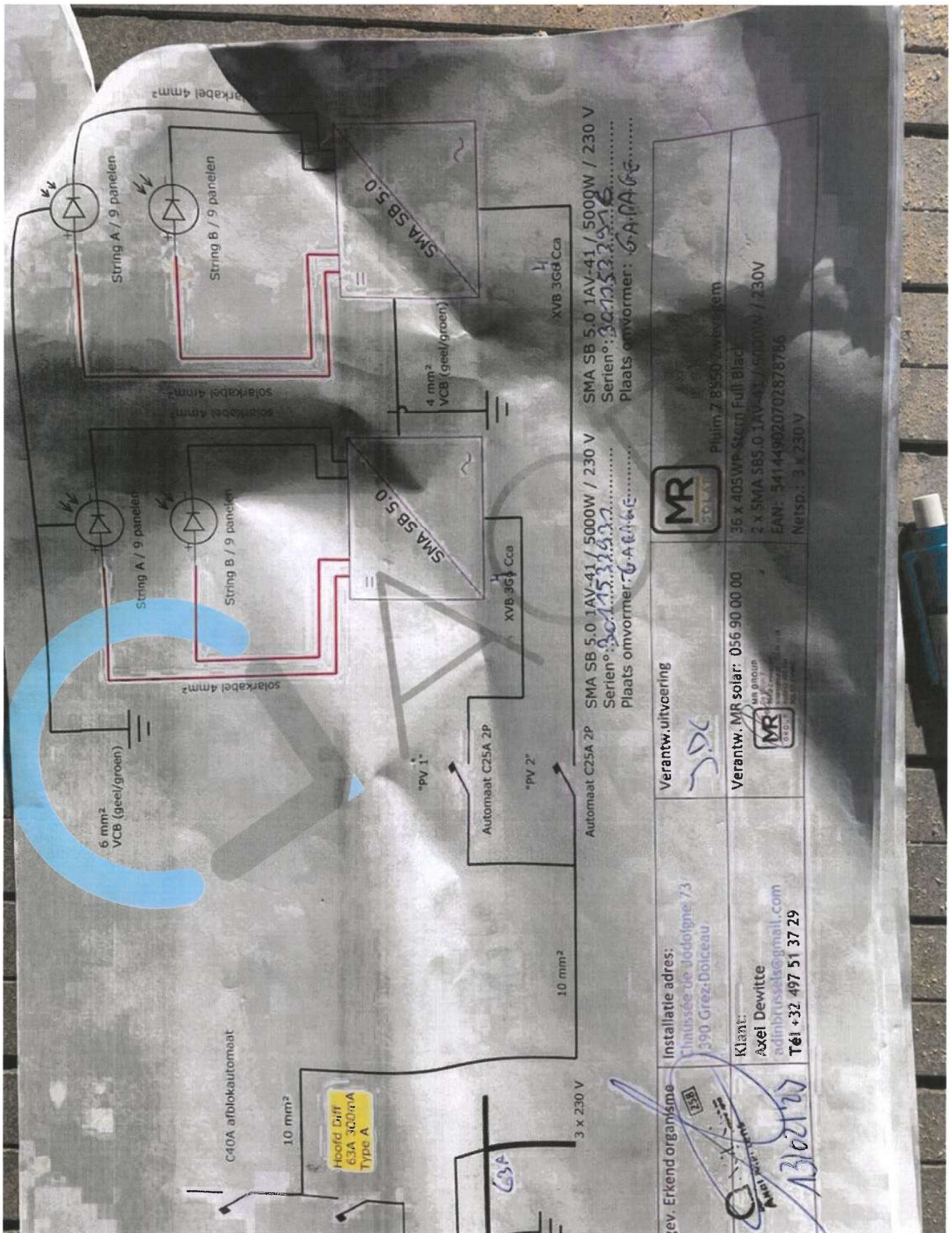
Le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données (« RGPD »), impose au gestionnaire de réseau le traitement de vos données dans le respect de ces dispositions. Conformément à cette réglementation, vous êtes en droit, à tout moment, de vous opposer au traitement, de demander la modification ou l'effacement de vos données via l'adresse de contact du GRD pour toutes questions relatives au RGPD.

¹ Pour les personnes morales, la personne légalement habilitée à représenter l'entreprise

3

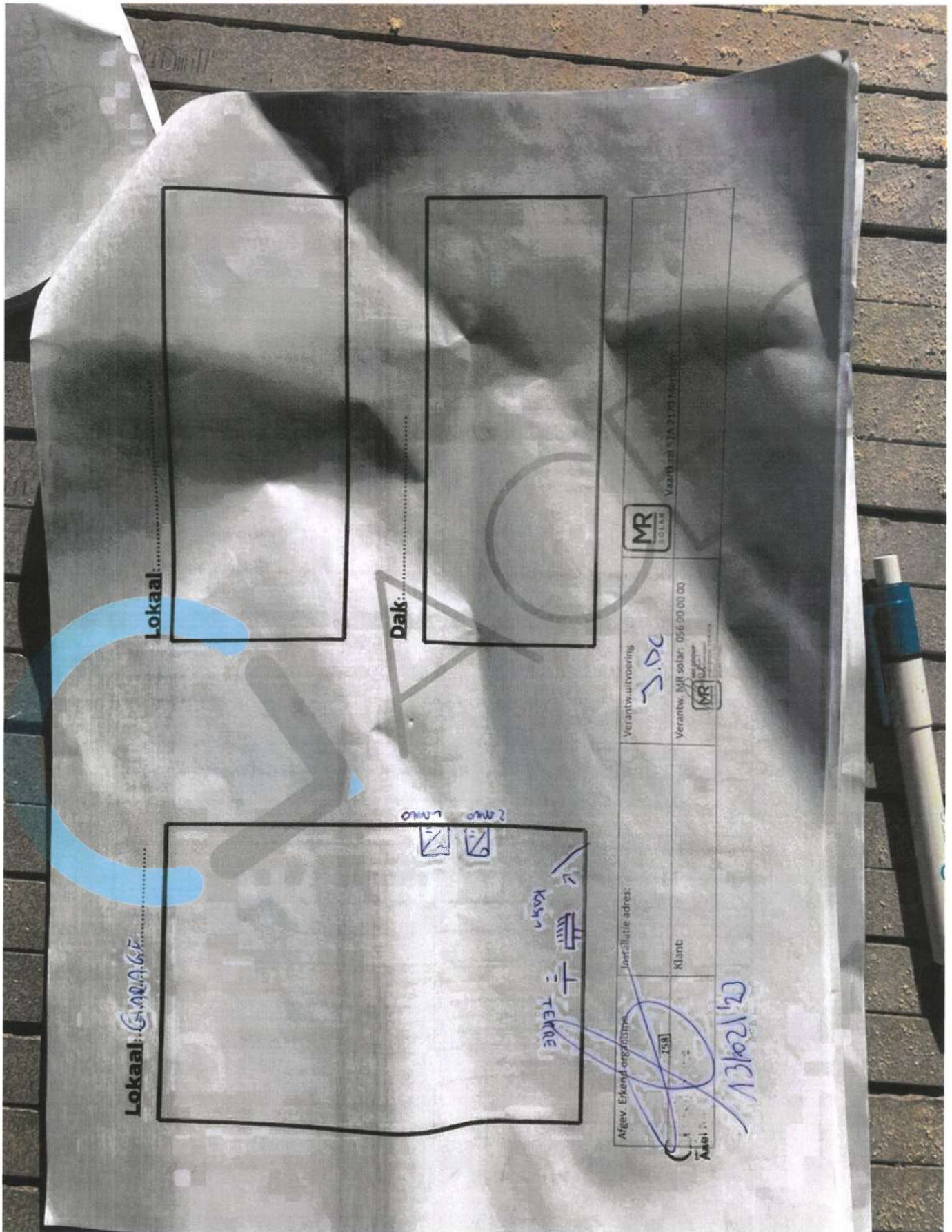


QVACEEG





QUACCEG



Lokaal: CINAAG

Lokaal:

Dak:

omw omw

TERRE

KANT

Instalatie adres:

Klant:

Afgev. Erkend orgz/137ma

7581

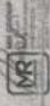
13/02/20



Verantw. uitvoering

2.00

Verantw. MR solar: 056 200 00 00



Vaarlijst nr 13 A 3170346



QUAACEEG





CAACCEG

